

PROCÈS VERBAL DU 1^{er} CONSEIL D'ÉCOLE du 06/11/2023

Présents :

Équipe enseignante : Hélène Puech, Ingrid Vermeulen Delaet, Méline Reynaud, Yves Le Bagousse et Yoann Ballini.

ATSEM : Mme Tournoud,

Parents d'élèves : Mmes Becker, Rousselet et Radier.

Mairie : Mme Flamand, M. Charpentier

Excusés : Mme Sandrine MOREL (IEN), Mme Bombled (DDEN), les membres du RASED, Mmes Terrier, Rodet et Lemaire (ATSEM), Mmes Latraye, Montagne, Balmain et Ms Hequet et Sarat (délégués parents d'élèves).

Présentation et explication du rôle du conseil d'école / présentation et vote du règlement intérieur du conseil d'école : Voté et adopté à l'unanimité ce jour.

1- Élections des représentants des parents d'élèves

Elles se sont déroulées le vendredi 13 octobre. Une seule liste était présente.

Nous remercions les parents pour l'aide apportée au dépouillement des voix et la mise sous enveloppe.

Le taux de participation est de 52,91%. L'année dernière, il était de 65,19%.

Tous les votes sont des votes par correspondance.

Les représentants des parents d'élèves élus sont affichés devant les portes de chaque classe ainsi qu'au niveau du panneau d'affichage extérieur.

Face au faible taux de participation, quelques actions sont prévues pour l'an prochain : expliquer aux parents la différence entre l'APE et les parents délégués, trombinoscope des parents élus...

Ci-dessous le lien sur le rôle des représentants des parents d'élèves élus :

<http://www.education.gouv.fr/cid2659/les-parents-d-eleves.html>

2- Bilan de la rentrée 2023 et effectifs

La rentrée de septembre s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'équipe enseignante a travaillé ensemble pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles. Le bilan a donc été positif.

Cette année encore, il a été décidé d'accueillir parents et enfants de MS et GS devant la porte extérieure de leur classe. Les parents et enfants de PS pourront rentrer dans l'enceinte de l'école le matin exclusivement.

La question des horaires identiques entre maternelle et élémentaire et la difficulté de déposer les enfants dans les 2 écoles est évoquée.

Effectifs :

PS-MS : 28 dont 11 PS et 17 MS

PS-GS : 26 dont 12 PS et 14 GS

MS-GS : 26 dont 13 PS et 13 GS

MS-GS : 27 dont 17 MS et 10 GS

Total : 107 élèves

Une prévision d'effectifs pour la rentrée 2024 a été demandée par l'Inspection Académique fin octobre. Les inscriptions se feront en mairie avec les pièces justificatives (justificatif de domicile de moins de trois mois, livret de famille et carnet de santé). La mairie délivrera un certificat d'inscription. La mairie a accès au logiciel ONDE et elle peut ainsi préparer les inscriptions qui n'auront plus qu'à être confirmées par la directrice, ce qui est réellement une aide appréciable. La directrice invitera les familles de PS à une réunion de pré-rentrée en juin.

3- Règlement intérieur de l'école

Nous serons amenés à modifier le règlement intérieur des écoles au regard du décret 2023-782 du 16 août 2023 relatif au respect des principes de la République et à la protection des élèves dans les établissements scolaires relevant du ministre chargé de l'Éducation Nationale. A ce jour, nous ne pouvons pas encore faire voter la version modifiée lors de ce conseil d'école. En conséquence, nous mettrons en vote le règlement intérieur actuellement en vigueur. Dès que les textes seront parus et validés au niveau départemental, nous serons amenés à faire adopter ce nouveau règlement intérieur à un prochain conseil d'école.

Après lecture par les membres de conseil d'école, le règlement intérieur actuel est adopté à l'unanimité.

Il sera donné aux familles dans la pochette de liaison avec la charte de la laïcité.

4- Enfants à besoins particuliers

RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté)

Différentes formes d'aides sont proposées : pédagogique, rééducation, aide psychologique, soit individuellement soit en petits groupes.

Le RASED peut intervenir soit en classe soit à l'extérieur de la classe.

Le RASED est constitué d'1/2 poste de maître E (maître spécialisé pédagogique) et d'une psychologue scolaire. Il n'y a pas de maître G (rééducation).

Le maître E intervient uniquement sur les CP/CE1. La psychologue scolaire intervient sur tous les niveaux de la PS au CM2.

Adresse mail rased : rased.bernin@ac-grenoble.fr ; Téléphone : 04.38.92.15.11

Adresse mail psychologue scolaire : psyen-rasedBernin@ac-grenoble.fr

5- Sécurité

PPMS

Suite au 1^{er} exercice intrusion de l'année dernière, le PPMS intrusion a été remis à jour et changé. L'évacuation devait se faire désormais

à deux endroits différents afin de limiter un trop grand nombre d'enfants au même endroit.

Nous avons donc effectué un exercice attentat intrusion à grande échelle (avec l'école élémentaire et le pôle enfance jeunesse) jeudi 12 octobre avec notre système d'alarme à l'aide de la balise Athéna.

Renouvellement de l'accord avec MYKEEPER. On recevra de nouvelles balises qui seront toutes itinérantes.

L'exercice attentat intrusion a permis de montrer qu'il fallait encore perfectionner le protocole d'évacuation.

De plus, une société est intervenue à la demande de la mairie afin de renforcer les portes et mettre des arrêts d'intrusion (barres ou autres) des lieux de confinement des classes (2 salles de sieste des PS).

Nous ferons alors un autre exercice attentat intrusion courant de l'année, ainsi qu'un exercice de confinement (pour risques majeurs).

Incendie

Un exercice incendie a été mené le lundi 25 septembre lors du temps de récréation. Nous constatons encore une difficulté pour entendre l'alarme de la cour lorsqu'il y a trop de bruit.

Deux autres exercices incendies seront menés dans le courant de l'année scolaire.

Avec la nouvelle balise Athéna, nous pourrions réaliser les exercices incendies avec la balise.

6- Bilan des évaluations de CP

Un conseil de cycle avec les collègues de CP et CE1 de l'école élémentaire a été conduit lundi 2 octobre afin de faire un bilan des évaluations de CP et de CE1.

Les résultats ont été bons dans l'ensemble et il n'y a pas de difficultés majeures qui ont été relevées.

Le travail serait plutôt à cibler sur la reconnaissance des lettres et des différentes graphies, de la manipulation de syllabes en français ainsi que la comparaison des nombres en mathématiques.

7- Présentation des comptes de l'école

BILAN FINANCIER 2023 (coopérative générale)

DEPENSES	COOPERATIVE	RECETTES	
Matériel scolaire collectif	Jeux et albums collectifs (Asco et Celda, Atelier oiseau magique, défi scientifique) 407,82 € Cages foot, filet de volley 70,89 €	Mairie	3435€
		APE	2184€
Sorties projets	Atelier danse hip hop GS 1100 € Spectacle de Noel « Michka » 592 € Ecole et cinéma les 4 classes 587,5 € Spectacle de danse espace Aragon GS 210 € Sorties à la ferme et ateliers 2 classes 575 € Sorties St Maximin 3 classes 869 € Sortie randonnée Cartusiana 4 classes 940 € Spectacle Concert Grenoble 746 € Planétarium 552 €	Dons	400€ (pharmacie Henoff)
	Total= 6650,21 €		Total = 6019€
TRANSPORT	3218,93 € dépensé (budget restant de 781,07€)	Mairie	4000 €
NATATION		Mairie	400 €
Fournitures scolaires et charges non éducatives (timbres, pharmacie...)	Fournitures scolaires 6000 € Pharmacie 95,56 € Trousse 1ers secours 15,99 € Sacs à dos 53,98 € Fêtes et divers (galette rois, textiles, déguisements, fleurs) 440,95 € Draps sieste 197,52 € Sono 164,99 € Nettoyant TBI Manutan 71,39 € Total : 7040,38 €	Mairie	6000 €
Investissement	Tableau blanc classe 1 100x200cm (LACOSTE) 206,9€ 4 tables Eko rectangulaires 138x69cm réglables (MANUTAN) 885,98€ Total : 1092,88€	Mairie	206,9€ pour tableau blanc (LACOSTE) 885,98€ pour 4 tables rectangulaires (MANUTAN) Total : 1092,88€

L'APE donne à la coopérative la somme de 3015,76 € pour l'année scolaire 2023-2024. En septembre 2022, l'APE avait versé 2184 €. Cet argent servira à payer une partie des projets de l'année.

100 € par classe sont versés en plus par l'APE pour les cadeaux de la fête de Noël (soit 400€ au total).

Travaux : L'école remercie la mairie pour les travaux dont la peinture de la classe 4 des MS/GS cet été.

ATSEM : L'école remercie à nouveau la mairie sur son écoute concernant les difficultés concernant le manque d'ATSEM lié à l'ouverture de la 4^{ème} classe. Un demi-poste d'ATSEM (le matin) a été pourvu : Mme Luna Lemaire occupe ce poste depuis la rentrée de cette année scolaire 2023-2024.

La coopérative de chaque classe :

En dépense : les sorties propres à la classe, des petits achats et l'assurance OCCE/MAE de 2,25 € par élève.

En recette : la vente des photos de classe et la participation des familles à la coopérative de 15 € pour un enfant, 20 € pour 2 enfants.

8- Territoire Numérique Éducatif (TNE)

La commune a décidé de candidater d'ici décembre 2023 au dispositif TNE à la condition de connaître à l'avance les nouveaux tarifs.

Les TNE proposent un modèle d'accélération du numérique dans l'enseignement scolaire. Cela nous permettra de développer l'imaginaire, la créativité, l'écoute, la production orale et écrite par la création de livres numériques, d'abécédaires, d'imagiers, de travailler également sur la prononciation, le vocabulaire et la structure syntaxique mais aussi de développer l'autonomie, l'entraide, l'écoute et le partage et enfin de renforcer l'accès à l'éducation au numérique (avec logiciels pour élèves avec TSA (troubles du spectre de l'autisme), TND (troubles du neurodéveloppement comme déficit de l'attention, hyperactivité...) ou difficultés d'apprentissage.

Cela se décline sous la forme d'un PAC (Programme d'Actions Concertées) maternelle (matériel demandé : 1 vidéo projecteur interactif pour la classe 1, 1 lot de 20 tablettes, 4 tablettes classe pour l'enseignant, 1 trépied, des micros enregistreurs) pour lequel le Conseil Départemental de l'Isère proposera une mutualisation des achats à l'ensemble des collectivités pour l'acquisition de ce matériel et attribuera alors des subventions à la commune. En fonction de l'évolution des tarifs, il faudrait alors faire des choix autres.

Il nous faudra alors également souscrire à une ENT (Espace Numérique de Travail), conjointement avec l'école élémentaire. L'ENT-école offre la possibilité aux parents de suivre le travail de leurs enfants. Elle est accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Cela permet de mettre en réseau tous les acteurs de l'école (parents – enseignants) et d'améliorer la communication.

9- APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Le travail portera sur les fondamentaux (français et mathématiques).

Elles se feront en groupes restreints et ciblés d'élèves de MS et de GS soit rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ou bénéficiant d'activités dont les compétences sont en lien avec les axes du projet d'école.

Organisation : les lundis, mardis et jeudis de 13h à 13h30, de 16h30 à 17h et de 17h à 17h30.

10- Projets et sorties/classe

a- Projets de l'école :

Axe culturel

- Projet théâtre : pour toutes les classes : 10 séances de 45 min pour les MS et GS et de 30 min pour les PS. Découverte et pratique du théâtre (travail sur les émotions pour les PS et adaptation de contes aborigènes pour les MS et GS) pour un coût de 3775€.
- Chorale pour l'ensemble de l'école qui commencera après les vacances de Toussaint.
- Natation : pour tous les GS du lundi 10 juin au lundi 24 juin les matins. Nous avons actuellement 11 parents qui ont ou vont passer l'agrément.
- Spectacle à l'école : « La note de Scott » – Etienne Sibille, vendredi 24 novembre matin pour l'ensemble des 4 classes pour un coût de 550€.
- Sorties bibliothèque : pour les GS entre le 12 septembre et le 21 novembre ; pour les MS durant la période 4 sur un temps d'APC.
- Sorties Muséum d'Histoire Naturelle : « Bzz, bzz les insectes » pour les 4 classes – la classe 2 des PS-MS le vendredi 12 janvier de 9h à 11h30 ; la classe 1 des PS-GS le mardi 23 janvier de 9h à 11h30 ; la classe 3 des PS-GS le mardi 30 janvier de 9h à 11h30 ; la classe 4 des MS-GS le mardi 30 janvier de 13h30 à 16h.
- Fête du court métrage : en lien avec la bibliothèque de Saint Nazaire les Eymes. Pour les 4 classes le lundi 25 mars matin.

Développement durable : demande de labellisation de l'école maternelle niveau 1 (engagement). Le label E3D (école en démarche globale de développement durable) procède d'une démarche qualité et permet de valoriser et amplifier l'effort de l'école. Le dossier sera étudié par un comité de labellisation qui émettra un avis sur notre demande. Le label sera valable pour 5 ans. Il donnera droit à utiliser le logo « E3D » sur tous les courriers de l'école et à l'afficher dans nos locaux mais aussi à disposer d'un accompagnement renforcé de l'école.

- Projet « Mon manège en chantier » et développement durable : inscription à un défi scientifique proposé par le groupe départemental Sciences et EDD pour les 3 classes de MS-GS, PS-GS (classe 3) et PS-MS (inventer et fabriquer un carrousel qui devra être mis en rotation par un dispositif mécanique et en respectant un cahier des charges) – date limite de dépôt le vendredi 12 avril et finale le vendredi 17 mai.
- Projet intergénérationnel : date à prévoir en décembre dans la matinée (sur 1h), calendrier de l'Avent inversé avec les personnes du 3^{ème} âge de Saint Nazaire les Eymes. Salle Cartier Million à réserver (peut-être le 15 décembre entre 10h et 11h).

Les familles seront prévenues fin novembre de la date à laquelle l'enfant devra amener son petit présent (fabriqué mais pas acheté).

Il faudra envoyer un texte début novembre à la mairie pour faire diffuser un article aux habitants de la commune. Des affiches faites par les enfants pourront également être placardées à différents endroits de la commune.

- La Terre et l'espace : planétarium ambulante à l'école en période 3 pour l'ensemble des classes. Salle Cartier Million à réserver pour la journée.

- Projet Vigie Nature Ecole : projet commun aux deux classes de PS-GS (classe 3) et PS-MS tout au long de l'année. Découverte de la biodiversité de leur environnement et compréhension des enjeux liés à son érosion. Les élèves sortiront régulièrement dans la cour de l'école et participeront à deux études scientifiques en relevant des données exploitables scientifiquement :
 - Tout au long de l'année, travail sur les oiseaux du jardin : l'objectif est de fournir aux scientifiques de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) des données sur la présence et l'abondance des oiseaux et de permettre d'étudier les effets du climat, de l'urbanisation et des pratiques agricoles sur la diversité des oiseaux communs. Les enfants pourront apprendre à reconnaître les oiseaux et observer leur comportement.
 - En fin d'année (P4 ou P5), éventuellement (si nous en avons le temps), travail sur les escargots : les élèves iront chercher les escargots et les limaces dans la cour d'école et les identifieront et transmettront leurs observations aux scientifiques du MNHN. L'objectif sera de mieux comprendre l'importance des espaces verts et de leur mode de gestion pour ces espèces.
- b- Courseton le vendredi 5 avril (avec report au 12 avril en cas de pluie) au profit d'une association ; les élèves de GS participeront au courseton avec les élèves d'élémentaire. Ils vont courir 6 minutes.

Sorties par classe : Thème l'Océanie (culture, faune et paysages) / Développement durable pour les 4 classes

- Sorties ENS (Espaces Naturels Sensibles) des 3 classes de PS-GS et MS-GS : les 1^{er} (classe MS-GS) et 2 avril (classes PS-GS) à la journée au Bois de la Bâtie et le vendredi 17 mai pour les trois classes au parc des Écoutoux de Saint Nazaire les Eymes avec construction de nichoirs et mangeoires pour les oiseaux et d'un abri pour chauve-souris. Le tout pour un coût d'environ 1830 € (tarif à préciser).
- Sortie des 4 classes – sortie à la journée sur Saint Maximin avec Belledonne en Marche (thème « La flore, stratégie de la vie » – Land Art) le jeudi 27 juin pour les classes de PS-MS et PS-GS (classe 1) et le vendredi 28 juin pour les classes de PS-GS (classe 3) et MS-GS pour un coût de 1255,11 € (tarif à préciser).
- Fêtes de l'école :
 - Fête de Noël : Jeudi 21 décembre après-midi à l'école avec les cadeaux de l'APE pour la classe et le passage du Père Noël. L'après-midi se finit avec un goûter collectif dans la salle de motricité.
 - Fête des rois : jeudi 25 janvier après-midi à l'école avec le partage commun des galettes et des brioches dans la salle de motricité / invitation des grands de la crèche et des CP de l'élémentaire.
 - Carnaval : à l'école lundi 8 avril matin ; déguisements et partage d'un goûter avec les parents dans la cour de l'école.
 - Fête de fin d'année : à l'école mardi 25 juin ; exposition arts plastiques, chorale, diaporama et goûter partagé avec les parents.

11- Intervenants extérieurs en milieu scolaire

Toute personne susceptible d'apporter sa contribution aux activités d'enseignement peut être autorisé à intervenir, **de façon ponctuelle et bénévole** et **sous la responsabilité du professeur concerné**, dans le cadre d'une activité prévue par le projet d'école ou par le projet d'établissement.

Les intervenants bénévoles, notamment les parents d'élèves, doivent recevoir une autorisation écrite pour intervenir pendant le temps scolaire.

Dans le premier degré, cette autorisation est délivrée par le directeur d'école. Elle intervient après avis du conseil des maîtres et information de l'inspecteur de l'éducation nationale. Elle est valable pour l'année scolaire en cours et doit être renouvelée chaque année.

Un mail sera donc envoyé à l'Inspectrice de l'Education Nationale avec la liste des parents bénévoles qui interviendront de façon ponctuelle pour la période (le mail doit être envoyé en fin de période pour la suivante ou au début de la période concernée).

12- Réunions individuelles avec les parents de mi-année

Les réunions individuelles de mi-année se feront en février-mars. En effet, la 1^{ère} période est consacrée à la remise en route pour les élèves puis un temps d'apprentissage suffisamment long sera nécessaire avant qu'ils soient évalués en janvier/février.

13- Projets de l'APE

- Loto Bingo le samedi 14 octobre.
- Marché de Noël le dimanche 3 décembre. Fromage/Chocolat/Sapins. Participation de l'école maternelle aux calendriers et fabrication de sablés de Noël.
- Carnaval le samedi 16 mars.
- Course d'orientation le samedi 6 avril.
- Vente de plants le 4 mai.

Prochains Conseils d'école :

- Le mardi 5 mars à 18h00 à l'école.
- Le mardi 4 juin à 18h00 à l'école.

Secrétaire : Mme Puech.

Signature du directeur, président :

Signature du secrétaire :